

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 23 MAI 2023

DELIBERATION N° 2023-041

Objet : Lettre d'Orientation Budgétaire 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'opinion de la commission des finances du 17 mai 2023 ;

Vu l'avis favorable du Comité de Pilotage de site du 22 mai 2023 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur ;

Conformément au code de l'éducation qui précise les modalités de préparation et de vote du budget dans ses articles R719-64 à 72 ;

Considérant que la Lettre d'Orientation Budgétaire 2024 a pour objet de fixer les orientations générales et les principes d'actions suivant lesquels sera élaboré le budget 2024 ;

Considérant qu'elle est avant tout un acte politique qui constitue la première étape du processus budgétaire. La Lettre d'Orientation Budgétaire s'attache à traduire, pour l'année budgétaire considérée, les axes stratégiques que l'établissement a définis prioritaires dans un contexte de stabilité des ressources ;

Approuve la Lettre d'Orientation Budgétaire 2024 comme annexée à la présente délibération.

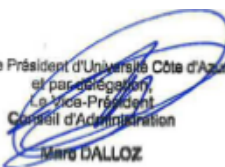
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 23 voix pour et 7 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 23 mai 2023


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-041** TRANSMISE
AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 1 JUIN 2023
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 1 JUIN 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Lettre d'orientation budgétaire 2024

Première étape de l'élaboration du budget 2024, la Lettre d'orientation budgétaire (LOB) permet de formaliser les grands choix politiques de l'université et leur impact financier. Elle s'inscrit pleinement dans les orientations du plan stratégique 2021-2025, pour mettre le budget de l'établissement au service de la transformation de l'université et de son site. Elle donne le cadre pour les dialogues de gestion avec les EUR et composantes dérogatoires, les établissements composantes, les directions et services communs.

Elle a été co-construite entre les membres de l'équipe de gouvernance pour être débattue en comité de pilotage le 22/05/2023. Elle s'inscrit dans la continuité de la politique de développement menée par Université Côte d'Azur depuis sa création, conformément aux engagements politiques du Président d'Université Côte d'Azur et de son équipe politique. Elle permet de préparer la sortie de l'expérimentation et le passage en grand établissement. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs de la mise en place des contrats d'objectifs et de moyens avec le MESR, et donc dans un objectif d'amélioration du suivi de notre performance.

La LOB s'articule ainsi autour de la poursuite de 3 objectifs stratégiques : l'ambition, l'attractivité et l'accompagnement. Il s'agira notamment de :

- ⇒ Poursuivre la montée en puissance des actions structurantes des grands projets et notamment les projets PIA dont Université Côte d'Azur a été lauréate,
- ⇒ Mettre en œuvre une politique de site en matière de ressources humaines ambitieuse et attractive, mais soutenable, en appui de nos missions.
- ⇒ Renforcer la visibilité d'UCA en matière de recherche et de rayonnement international
- ⇒ Mettre en œuvre la nouvelle offre de formation 2024-2028 en mettant l'accent sur les compétences et métiers d'avenir notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, du quantique, des industries créatives et des technologies spatiales.
- ⇒ Systématiser la démarche de transition écologique, de développement durable et de responsabilité sociétale dans l'ensemble de nos missions tant au niveau de la recherche que de la formation, à travers l'obtention du label DDRS et la mise en œuvre des accords de Grenoble.

Le contexte national :

Le contexte économique et géopolitique difficile créé par la crise sanitaire et aggravé par la guerre en Ukraine a conduit à une augmentation significative des coûts de certaines matières premières impactant dès 2022 le budget de l'établissement. Ainsi, en 2022, la hausse des fluides a entraîné une augmentation de 1,5m€ de nos charges. Certains de nos marchés ont dû être renégociés, le papier a subi 30% d'augmentation, les fournitures de produits et matériel d'entretien en moyenne de 20%. Les laboratoires ont également connu une augmentation de certains composants de plus de 30%, grevant ainsi leurs marges de manœuvre. La prévision estimée au BI 2023 la plus significative sur les fluides étant de +5m€, porté à +7m€ depuis. A ce jour, nous n'avons toujours pas de précision du Ministère

sur une éventuelle compensation. Pour 2024, nous devons donc encore adopter une démarche prudentielle nous obligeant à des mesures parfois contraignantes sur nos arbitrages.

Le contexte interne :

Lauréate de nombreux appels à projets de France 2030, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de ces projets qui visent à renforcer notre visibilité au niveau national et international et notre attractivité et impact dans des thématiques stratégiques spécifiques à notre territoire.

L'établissement s'appuiera sur une campagne de recrutement ambitieuse et de qualité de titulaires enseignants-chercheurs pour appuyer notre dynamique d'attractivité, d'excellence et d'innovation en enseignement et en recherche. Cela permettra d'améliorer ainsi le potentiel de l'établissement sur les champs disciplinaires stratégiques de notre site et de soulager les filières en tension, comme notamment dans les domaines du numérique, et de l'ingénierie. Cette politique sera soutenue comme par le passé, à la fois par la mobilisation des ressources de l'établissement et celles de l'Idex à travers la fondation universitaire UCA Jedi.

La campagne de recrutement des BIATSS poursuivra pour sa part une stratégie Ressources Humaines orientée vers une logique de compétences versus une logique de postes. Elle doit aussi permettre de soutenir nos campus dans une démarche QVT, nous permettant d'offrir une qualité de service pour nos étudiants et nos personnels. Enfin, nous poursuivrons les repyramidages des postes BIATSS de C en B sur les métiers où la technicité et la polyvalence sont reconnues.

Comme proposé en 2023, nous maintiendrons une marge de 10% des emplois titulaires de la campagne 2024 pour les arbitrages de la gouvernance, pour les nouveaux projets stratégiques ou transversaux ou transdisciplinaires.

En 2023, la Vice-présidente Ressources humaines, Sabrina Loufrani a lancé le processus de concertation et de réflexion collective qui se concrétisera par l'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines impliquant les composantes et établissements composantes de l'Université. Celui-ci permettra de mettre en cohérence la politique des ressources humaines avec les objectifs stratégiques de l'EPE.

Pour autant, l'établissement poursuit sa politique de maîtrise de la masse salariale, déterminante pour éviter une dérive non soutenable du glissement vieillissement technicité (GVT). En effet, le financement du GVT reste depuis plusieurs années à la charge de l'établissement, nous estimons cette charge à hauteur de 2,6 M€ en plus en 2024, qu'il nous faut donc financer.

Depuis la création de la cellule Transformation et Appui au Changement des directions et chaînes métiers, telles que la Direction de Ressources Humaines, ou la chaîne métier Relations internationales, ont été revues occasionnant des repyramidages et la création de plusieurs postes stratégiques. En 2023, ce sont les chaînes métier formation et finances qui sont en cours d'examen. Pour anticiper les éventuels besoins de repyramidage ou de création de postes, des emplois ont été réservés lors de la campagne d'emploi 2023. Pour 2024, avec la montée en charge des actions financées par le plan de relance « rénovation énergétique », le CPER qui débute et la demande de dévolution du patrimoine engagée, c'est la chaîne métier patrimoine et logistique qui sera privilégiée et qui pourrait conduire à la création de nouveaux postes stratégiques et à du repyramidage puisque cette chaîne de 143 ETP (en 2022) dans les campus est constituée à 85% de catégorie C. Soit un coût estimé de 250k€.

Dans cette même perspective, 2024 sera également l'année du changement du SI RH et nécessitera le recrutement temporaire de 3 agents financés par l'IDEX afin d'assurer une mise en œuvre efficace de ce projet.

Un autre élément marquant de la LOB 2024 est la volonté clairement affichée de développer la pluri-annualité du pilotage des politiques et actions de l'établissement. Elle suppose de redéployer stratégiquement nos moyens financiers et humains pour servir les objectifs stratégiques de l'établissement. Cette approche nécessitera la mise en œuvre :

- ⇒ d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) dédié à nos laboratoires et plateformes, à nos infrastructures informatiques et à notre patrimoine immobilier. Sur ce dernier point, notre Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) a mis en avant un besoin de financement annuel de 11,5m€ uniquement pour maintenir les performances de nos bâtiments. Cette nécessité en matière d'entretien de notre parc immobilier, qui n'a pas bénéficié du plan campus en 2008, est soulignée par le récent rapport de l'IGESR sur notre candidature à la 3^{ème} vague de dévolution du patrimoine. Il conviendra donc de faire des arbitrages afin de financer une partie de ce besoin et de prioriser les financements entre campus.

Il est ainsi prévu d'allouer 1/3 de notre capacité d'autofinancement au SPSI, 1/3 aux laboratoires et 1/3 aux composantes de formation, services et directions dont notamment la direction des systèmes d'information. En effet, notre capacité à accompagner la transformation digitale de l'établissement et à valoriser le stockage, l'archivage et le traitement des données est devenue une priorité. C'est dans cet esprit que le Datacenter est devenu une pièce essentielle de nos infrastructures numériques. Il importe de consolider son équipement dans le cadre du PPI.

- ⇒ d'un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants chercheurs, de personnels en soutien et en support pour soutenir nos axes stratégiques et la pérennité des grands projets d'établissement financés par les PIA et France 2030 .

Les notifications de SCSP obtenues en 2023 permettront à l'établissement de construire, à partir de la LOB, un projet de budget fondé sur une prévision de dotation égale de l'Etat et une légère progression du nombre d'étudiants et d'étudiantes. La masse salariale devrait augmenter encore de +7m€ pour s'établir à 242m€ soit +3% par rapport à 2023 . Enfin, le fonds de roulement qui s'établit à 45 jours à fin 2022 et qui pourrait diminuer à 25 jours à fin 2023 devrait être maintenu entre 20 et 25 jours de fonctionnement de l'établissement, pour garantir la capacité de l'établissement à investir dans son PPI et rester au-delà des seuils prudentiels.

- d'un budget au service des quatre objectifs stratégiques de l'établissement accompagné par la politique de notre Initiative d'Excellence (IDEX), de l'alliance européenne Ulysseus et de notre Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle (3IA) :

- **Une université intensive en recherche à fort rayonnement international**

Le développement de l'excellence en recherche et son rayonnement international passera par la poursuite et l'amplification de la mise en œuvre des conventions de partenariat signées depuis 2020 avec des organismes de recherche nationaux et internationaux pour la réalisation de projets coconstruits autour de nos thématiques d'intérêt commun, et avec la mise en place des outils nécessaires à leur déploiement tels que : contrats doctoraux, contrats post-doctoraux , chaires industrielles, chaires d'excellence, outils de mobilité, programmes de recherche avancé pour l'excellence disciplinaire... Le développement de l'excellence transdisciplinaire de la recherche,

signature du projet initiative d'excellence ((IDEX) sera toujours soutenu à travers la stabilisation des financements aux académies d'excellence, par la fondation Universitaire UCA^{Jedi} qui gère les fonds de l'initiative d'excellence.

La dotation des unités de recherche doit continuer à progresser en fonction des moyens de la loi LPR ou d'autres nouvelles ressources. Ces moyens supplémentaires devront aussi permettre de soutenir la maintenance et le fonctionnement des plateformes indispensables à l'excellence de la recherche. Pour cela, il est impératif d'analyser les moyens de nos UMR et UPR de façon consolidée. La Direction de la Recherche et son Vice-Président vont continuer le déploiement dans tous les laboratoires de l'outil Dialog.

L'auto-évaluation réalisée sur 2023 dans le cadre de l'évaluation HCERES, ainsi que l'évaluation des projets en lien avec les organismes nationaux pour les UMR permettra d'identifier les objectifs stratégiques de chaque unité de recherche et les moyens nécessaires à leur réalisation dans un souci d'excellence. Ces conditions sont nécessaires à l'attractivité de la recherche de l'université, assurée aussi par la mobilisation de tous les moyens de la LPR (chaires de professeur junior (CPJ), contrats post-doctoraux etc...) qu'il est nécessaire d'accompagner financièrement et d'autres leviers de financement comme les investissements d'avenir, les projets européens et internationaux ainsi que les partenariats avec le secteur privé. L'ensemble de ces actions est porté depuis 2020 par le Vice-président Recherche, Noël Dimarcq.

Concernant le domaine des Sciences de la Terre et de l'Univers :

Université côté d'Azur comprend un établissement composante de renommée internationale dans le domaine des sciences de la Terre et de l'Univers : l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA). Dans le prolongement des actions menées depuis 2021, l'Observatoire de la Côte d'Azur fera l'objet d'un soutien spécifique notamment via la fondation UCA Jedi de l'Idex avec la poursuite du co-financement du programme Postdoctoral Henri Poincaré, ou encore en apportant une contribution à l'environnement des recrutements d'excellence (CPJ, DR CNRS..) dans les laboratoires dont l'Observatoire est la tutelle référente . Pour l'année 2024, le développement des partenariats avec les industriels sera particulièrement mis en avant. Les moyens apportés au développement de la stratégie scientifique et de soutien à la recherche dans le domaine des sciences de la Terre et de l'Univers font l'objet d'un dialogue de gestion annuel avec l'Observatoire de la Côte d'Azur. Ce dialogue de gestion entre les deux établissements précède le dialogue de gestion avec les UMR comme défini par la convention liant les deux établissements.

L'établissement souhaite également poursuivre et intensifier sa politique d'innovation et de valorisation de sa recherche, condition de son rayonnement et de son ancrage territorial. Le déploiement du pôle universitaire d'innovation (InnovMed) porté avec l'Université de Corte et 10 autres fondateurs dont les organismes nationaux de recherche, récemment sélectionné, les actions de l'appel à projet Maturation/Prématuration où nous sommes présents dans 11 des 17 consortium labélisés ainsi que la mise en place de nouvelles chaires industrielles avec la fondation partenariale d'université Côte d'Azur seront les axes majeurs de 2024 . Dans ce cadre et le prolongement des 10 ans de la French Tech, nous veillerons particulièrement à accompagner les start-up s'inscrivant dans les thématiques phares de l'université tels que le développement durable et les territoires intelligents, le bien vivre bien vieillir, les technologies quantiques ou les défis du numérique et notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Sur le plan international, un effort sera mis sur le renforcement de l'identité européenne d'Université Côte d'Azur et sa projection à l'international en continuant à favoriser la mobilité internationale pour

tous les publics, par le biais de son alliance Européenne Ulysseus, de ses campus délocalisés au Vietnam et au Monténégro, du développement de ses partenariats privilégiés et par la signature de nouveaux partenariats, notamment en 2024 avec le Japon dans la suite des échanges opérés dans le cadre du réseau U7+.

Ainsi la montée en puissance du projet Ulysseus par lequel Université Côte d'Azur entame son odyssée au sein d'une alliance transnationale pour développer une université européenne attrayante, ouverte sur le monde, centrée sur l'humain, est une priorité pour l'établissement. Il s'agit de créer une université qui comptera dans l'Espace Européen de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation de demain, visant le développement d'écosystèmes de formation, de recherche et d'innovation associés à des projets communs entre les membres de l'alliance dans ces trois domaines. L'obtention du label Bienvenue en France en 2021 et son renouvellement prévu en 2024 est un atout qui doit entrer dans sa complète application cette année, et le soutien financier de l'établissement doit être assuré en ce sens via les droits différenciés pour pérenniser les ressources humaines nécessaires. L'Université poursuivra le pilotage de la démarche d'attractivité « Bienvenue en France » en développant des coopérations en réseau avec des partenaires internationaux forts et en proposant de nouveaux modèles d'accueil et d'accompagnement à l'international pour les étudiants et étudiantes, les personnels enseignants et les personnels BIATSS, en mode présentiel, virtuel et hybride. Dans ce cadre le Welcome center, initiative soutenue par l'IDEX poursuivra son développement dans le cadre du projet R2D2 afin d'offrir le meilleur accueil aux invités chercheurs, enseignants et doctorants internationaux, en amont et durant leur séjour sur la Côte d'Azur.

Le soutien fort aux dépôts de projets européens qui a montré son efficacité depuis 2020 sera maintenu avec la cellule Europe mutualisée et la nouvelle direction des relations internationales et Europe.

Enfin, soucieuse des plus démunies et solidaire, dans l'objectif d'aider le développement des compétences des pays en développement, Université Côte d'Azur en lien avec le partenariat stratégique de l'Institut de Recherche pour le Développement (l'IRD), souhaite poursuivre le développement de ses partenariats avec le Kenya, l'Éthiopie, l'Afrique centrale, le Costa Rica et Djibouti.

- **Une université qui promeut l'innovation pédagogique et propose une formation visible et ambitieuse, adaptée à son territoire et aux métiers de l'avenir, directement issue de ses compétences en recherche**

Concernant le volet formation, la prochaine offre de formation devra être construite en tenant compte de ce qui est stratégique/prioritaire et ce qui ne l'est pas pour une composante de formation ou pour l'établissement. Dans cette perspective, l'établissement fixe comme principe que la nouvelle offre de formation sera à coût constant et qu'il soutiendra les diplômés d'établissements déficitaires si et seulement si ils s'inscrivent dans la stratégie de l'établissement. Des marges de manœuvre doivent donc être dégagées et les capacités financières et humaines doivent être analysées par les départements disciplinaires avant l'ouverture de toute nouvelle formation. Cette nouvelle offre devra être en adéquation avec la forte demande du milieu socio-économique local et adaptée à notre territoire.

La mise en place de la nouvelle offre de formation doit s'appuyer sur la capitalisation des expérimentations qui ont fait leur preuve ces dernières années avec l'appui de l'IDEX ou le soutien de l'établissement. Il s'agira également de créer une offre adaptée aux besoins de notre territoire

assurant le développement de compétences liées aux métiers d'avenir. Pour se faire nous nous appuierons sur la mise en œuvre des projets suivants :

- ⇒ EFELIA qui vise à créer une école française de l'Intelligence artificielle, en partenariat avec INRIA, le CNRS, Eurecom et Skema Business school
- ⇒ QuanTEdu-France sur les technologies quantiques, pour répondre aux besoins en compétences stratégiques de la recherche et de l'industrie en France.
- ⇒ XR2C2 et le projet Fiction sur les formations dans le domaine des industries créatives impliquant l'EUR CREATES et les écoles d'Art
- ⇒ NewSpace projet sur les technologies spatiales impliquant sur le site l'EUR Spectrum, l'Observatoire de la Côte d'Azur et Thalès dans le cadre d'un consortium Regroupant plusieurs établissements du sud de la France

Université Côte d'Azur va également poursuivre le développement et la structuration de la formation continue qui représente un potentiel d'augmentation de nos ressources propres non négligeable sur notre territoire, très demandeur en compétences dans les filières stratégiques. Le projet UCA Online sous-projet du PIA Idées (R2D2) doit voir la mise en place du nouveau modèle d'accompagnement sur 2024. Il permettra à la formation continue de cibler des employés d'une entreprise, des actifs et des professions réglementées en proposant des formations en distanciel faites par des enseignants chercheurs reconnus dans des domaines à fort besoin de formation (réglementaire ou niche) afin de monter en compétences, approfondir ses connaissances et satisfaire aux contraintes légales.

En outre, nous continuerons à poursuivre le déploiement de l'innovation pédagogique et l'approche par compétences au travers du projet NCU I@UCA. L'accompagnement de la montée en compétence en innovation pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs est réalisé par l'intermédiaire du centre d'accompagnement pédagogique. Ce dernier financé en partie par l'IDEX, et dont la sollicitation a fortement augmenté dans la période post pandémie, doit continuer à être soutenu. Enfin, le renforcement des ingénieurs pédagogiques dans les EUR doit permettre de déployer une offre de formation nouvelle, transdisciplinaire avec des majeures et des mineures.

Enfin, 2024 se traduira par l'intégration de l'IFMK comme composante d'enseignement au sein d'Université Côte d'Azur. L'ambition d'UCA est d'apporter à ces étudiants la même qualité de formation, et un environnement propice à la poursuite de leurs études, au même coût que des diplômes de niveau licence ou Master. Ce coût estimé à 500k€ devra être assumé par l'établissement, ce qui nous conduira nécessairement à faire des choix lors de nos arbitrages.

➤ **Une université qui accompagne et enrichit l'expérience étudiante**

La vie étudiante est l'une des priorités de l'université car elle est gage de réussite dans les études. Il s'agira ainsi de mettre en œuvre les premières actions définies dans notre schéma directeur de la Vie Etudiante, financées par le biais de la CVEC. Plusieurs domaines sont concernés :

- Inauguré en mars 2022, le centre de santé sur le campus Saint Jean d'Angely a pour mission d'offrir aux étudiants et personnels d'Université Côte d'Azur une offre de soin complète et adaptée à chacun. Notre objectif en 2024 sera d'assurer une ouverture encore plus large de ce centre de 08h à 20h la semaine et le samedi matin. Nous poursuivrons également le déploiement et la création de relais santé sur tous les campus et la mise en place de la

télémédecine sur le campus Saint Jean d'Angely dans l'objectif d'une politique santé en lien avec son maillage territorial. Des ressources seront nécessaires pour y parvenir, financées en partie sur la CVEC.

- Afin de déployer la vie culturelle et sportive sur tous nos campus, des leviers, notamment celui de la CVEC mais aussi de l'IDEX, assureront l'installation et l'animation d'espaces et d'équipements sur les différents campus afin d'avoir des lieux de production d'art et des installations sportives de qualité. La politique culturelle est portée par la Villa Arson et le collège des écoles d'Art qui opère au service de l'ensemble l'établissement en lien avec les établissements d'art et de création du territoire . Par ailleurs nous poursuivront la rénovation et l'installation d' d'équipements sportifs sur les campus qui sont les moins équipés notamment sur le site de Sophia Tech.
- Enfin avec l'arrivée du PNSD comme établissement composante en 2024 nous souhaitons pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre de programmes adaptés aux contraintes danseurs de haut niveau, et offrir à leurs personnels et étudiants l'accès notamment à nos services culturels et sportifs.

➤ **Une université à fort impact territorial et qui favorise le dialogue entre la science et la société**

La mise en œuvre des conventions signées avec les collectivités territoriales poursuit le maillage territorial souhaité par UCA et ses partenaires. Ces conventions font l'objet de nombreux projets pour le développement du territoire et dont l'avancée des actions est évaluée par des comités de suivi spécifiques. Ces conventions concernent principalement respectivement en nombre d'actions, la Métropole Nice Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes, la ville de Cannes, la Communauté d'Agglomération Antibes-Sophia Antipolis, la ville de Grasse et celle de Vence. L'ensemble de ces actions est soutenu financièrement par des co-financements entre l'université et ses partenaires.

Un exemple de ce maillage en 2024 sera le déploiement de deux projets majeurs dans la thématique santé sur la Métropole de Nice Côte d'Azur :

- ⇒ P4DP qui vise la constitution d'un entrepôt de données nationales de soins de médecine de ville.
- ⇒ Ulysseus et son « living lab » qui permet de mettre en situation l'innovation pour la médecine libérale.

Un aspect important de l'ancrage territorial est l'action de l'université vers les Citoyens. Notre université se veut ouverte, dans le partage des savoirs avec la société. De nombreuses actions seront encore conduites en 2024 par l'ensemble des acteurs académiques du site pour favoriser le lien entre les citoyens et la science au travers la médiation scientifique, le développement des recherche participatives, et l'aide à la décision publique.

➤ **Une Amélioration de la qualité de vie au travail.**

Le projet de l'université ne peut se réaliser sans une communauté investie. Dans ce cadre, depuis 2020, l'amélioration du dialogue social et de la qualité de vie au travail sont des objectifs importants de notre université et seront poursuivis. Plusieurs initiatives seront développées comme en 2023 pour favoriser la participation de la communauté à l'amélioration de la QVT avec par exemple les appels à

projets intrapreneuriat lancées en 2023 ou les appels à projets pour améliorer le cadre de vie. Les travaux de rénovation des bâtiments dans le cadre du plan de relance amélioreront également les conditions de travail des personnels et des étudiants et doivent pouvoir être poursuivis. L'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines aura pour finalité de définir une politique RH de site adoptant une démarche prospective et globale des ressources humaines, dans tous les domaines du développement RH et adossée à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) renforcée, en lien avec l'évolution des métiers et leurs difficultés.

Le processus budgétaire

La préparation budgétaire sera conduite selon le calendrier ci-annexé avec un dialogue partagé :

Une campagne d'emplois 2024 voté au CA de novembre 2023 et un budget initial 2024 votés par le Conseil d'Administration le 12 décembre 2023, à l'issue des dialogues de gestion qui auront lieu de mi-juin à fin juillet avec les établissements composantes et nos structures internes, en présence des VP statutaires et thématiques et dont le périmètre sera la campagne d'emplois, les évolutions de masse salariale, des ressources propres et les équilibres budgétaires.

Le PPI lui fera l'objet d'une présentation au CA de novembre 2023 afin de présenter la programmation et la réalisation des opérations immobilières de maintenance et de rénovation.

Concernant les structures de recherche, l'identification des besoins se fera sur la base du dialogue de gestion avec toutes les structures de recherche.

Rétrospective sur quelques chiffres

Evolution de la masse salariale depuis 2020 (financement sur SCSP, financement externe, financement UCA (RP))

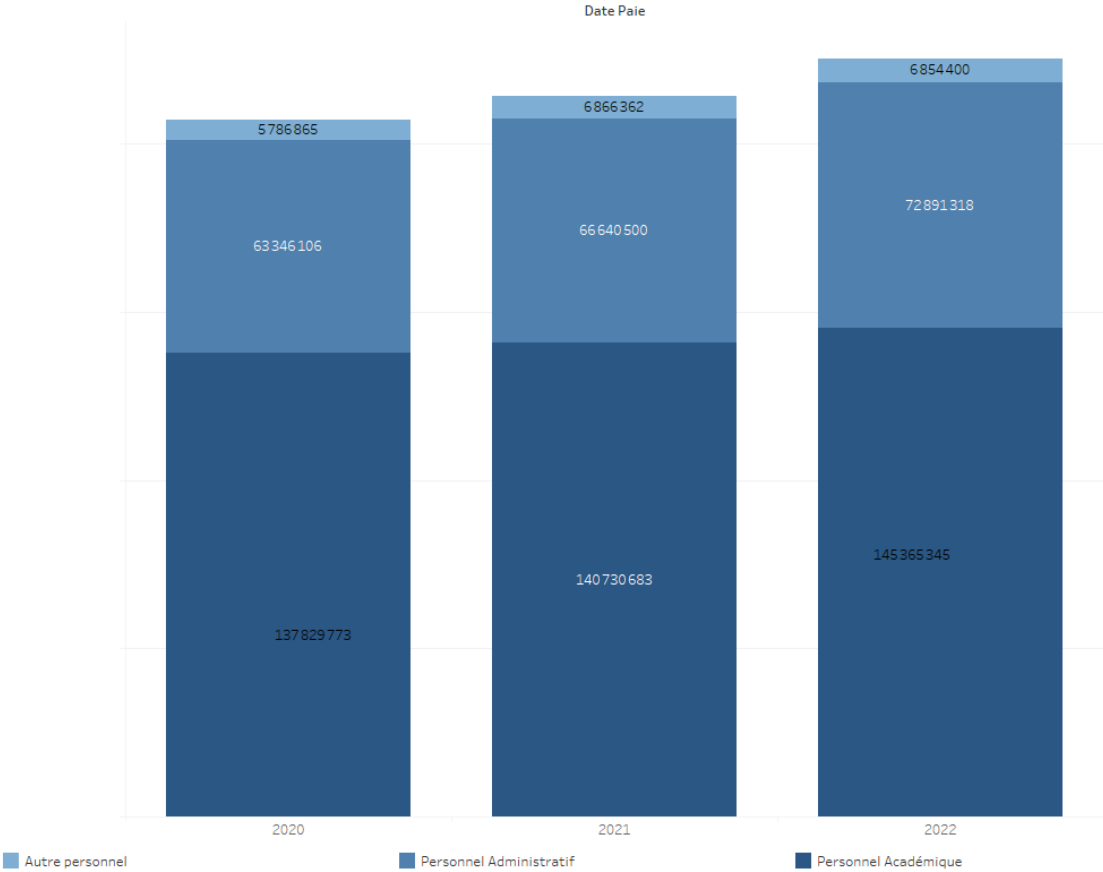
Source de financement	2020	2021	2022	variation 20/22
SCSP & RP établissement	177 061 385	178 732 782	186 208 035	5%
IDEX	8 623 132	9 330 034	8 455 814	-2%
Heures Complémentaires & FOCO	7 766 607	9 199 853	9 039 328	16%
RP composantes-Dotation	6 461 225	7 868 685	9 405 072	46%
EOTP- Projets	2 697 955	4 872 307	6 071 316	125%
INTERESSEMENT			1 726 504	100%
total	202 610 303	210 003 661	220 906 069	9%

Ces quelques chiffres traduisent la forte capacité de notre établissement à augmenter ses ressources propres +125% de masse salariale sur projets en 2 ans et +46% sur les composantes.

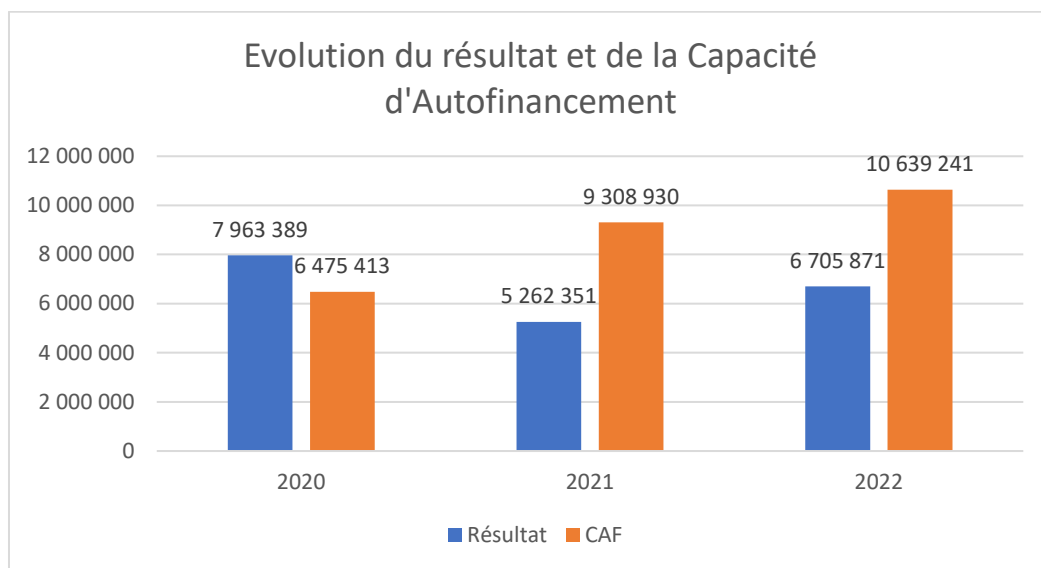
La faible baisse de l'IDEX est liée à la mise en œuvre de la fondation UCAJedi au 01.01.2022 et n'est pas le reflet d'une baisse d'activité.

Enfin la hausse de 5% sur la SCSP traduit la bonne maitrise de notre masse salariale, l'augmentation étant principalement liée aux éléments exogènes que sont notamment la hausse du point d'indice, le PPCR et la LPR.

Répartition par population :

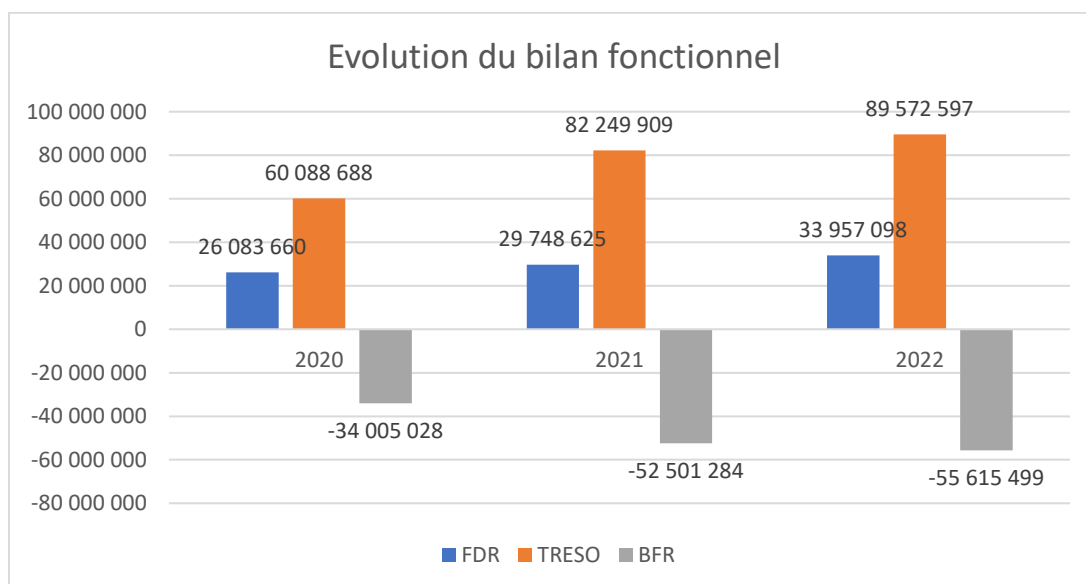


Evolution du résultat et de la CAF depuis 2020



Pour soutenir sa politique d'investissement l'établissement doit maintenir un fort niveau de résultat et ainsi s'assurer une capacité d'autofinancement suffisante.

Evolution du bilan fonctionnel depuis 2020 (FDR, BFR, Trésor)



Calendrier du processus budgétaire

- Avis du Copil sur la LOB : 22/05/23
- Vote du CA sur la LOB : 23/05/23
- Fin juin à fin juillet: dialogues de gestion avec les composantes et établissements composantes
- 10/07 remontée de la campagne d'emplois 2023
- Juin 2023 : Transmission de la LOB OCA à UCA
- octobre 2023 : Transmission de la note de cadrage du budget 2024 VA à UCA
- Octobre 2023 : arbitrage des grands équilibres budgétaires et notifications aux composantes
- Novembre : transmission du budget de l'OCA et de la Villa Arson à UCA
- Conseil d'Administration de novembre 2023 :
 - Campagne d'emplois 2024;
 - PPI: Présentation de la programmation et de la réalisation des opérations immobilières de maintenance et de rénovation.
- Conseil d'Administration du 12 décembre 2023: Vote du Budget initial 2024